



## Compte-rendu SUD du CE Pôle Sud Ouest du 10 juillet 2012

C'est depuis la plage, les pieds dans le sable, le bruit du ressac et des mouettes en fond sonore, que nous tentons de rédiger ce compte-rendu. La prestation des acteurs de la cour d'honneur n'ayant pas été d'une teneur mémorable (Bordeaux n'est pas Avignon) nous avons failli sous-traiter ce travail à un *vendeur de beignets/journaliste\** mais nous n'avons pas trouvé la personne idéale. Voici donc le fruit de notre propre analyse.

(\*voir plus loin)

Pour répondre à notre requête du mois dernier, la direction a fourni des documents concernant **LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS DE LA GRILLE DE RENTREE ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL**. La commission emploi formation s'est réunie et un compte-rendu passe en revue les différentes émissions dont les modalités de fabrication sont modifiées à la rentrée.

La direction répète qu'elle garantit le plein emploi pour les personnels permanents mais qu'elle a aussi pour mission la diminution (l'éradication ?) du recours aux CDD...

### **ENQUETES DE REGIONS**

Pilotée par Poitiers sous la responsabilité éditoriale de Bernard Dussol. Participation de chaque antenne du pôle pour 1 sujet chacune.

Emission de 60'.

Un remontage (un jour supplémentaire) de 52' est prévu pour diffusion le matin (ce qui est déjà le cas depuis le début de l'année).

Et remontage 2 émissions de 26' qui pourraient être diffusées à la place de La Voix est Libre, comme cela s'est déjà pratiqué sur Poitiers et Montpellier lors des élections législatives. GV : « *On se fait un petit trésor de guerre.* »

Le réalisateur souhaite fidéliser l'équipe sur cette émission mais GV souhaite surtout que ce soit ouvert aux personnels qui ont « *la compétence* ».

Petite différence par rapport à la saison écoulée : révision à la baisse des jours de tournage des plateaux : 4 au lieu de 5. On ira moins loin c'est tout. N'est-il dès lors plus question de donner l'impression que le territoire couvert par le Pôle a la moindre cohérence éditoriale ?

## **LE PROJET D'EMISSION « 13 H METEO »**

est dans un épais brouillard : visibilité nulle.

Malgré cela, Xavier Pérez prévoit 400 jours d'exploitation pour cette émission : 100 Jours OPV / OPS/ maquillage et éclairagiste et sortie du DSNG 2 fois par mois par antenne, et sans budget supplémentaire au niveau du pôle....

**Faut pas rêver** comme dirait l'autre !

## **MAGAZINE BASQUE**

Ici encore règne un flou éblouissant. Mettons nos lunettes de soleil et tentons de comprendre ce qui peut l'être.

26' diffusé une semaine sur 3 en Aquitaine, dans le même temps que le VAP Catalan sur feu la région Sud.

Bordeaux pilote, évidemment puisque cette émission ne concerne que sa zone de diffusion.

Question contenu il s'agira de lancer des sujets déjà tournés pour d'autres émissions (7' basque du samedi, locale) et il faudra donc tourner et monter des plateaux. La décision de les faire en basque n'est pas totalement entérinée par une direction qui *« s'aperçoit avec stupéfaction qu'il y a si peu de rédacteurs bascophones à Bayonne »*...

Rédacteur et réalisateur + équipe TVR (OPV / OPS / éclairagiste) pour le tournage des plateaux. Montage à Bayonne (sans moyens supplémentaires) et/ou à la filière production de Bordeaux, mixage à Bordeaux (prod.).

Les élus demandent que les documentalistes soient associés à ce projet et s'interrogent sur le fait que cette émission soit réalisée sans scripte. (Conducteur à faire, alternance de plateaux et de sujets, sous-titrage, synthés, gestion du temps).

La commission fait remarquer que ce magazine représentera un surcroît de travail pour l'assistante de Bayonne. Comment assurer la fabrication de ce magazine sans rédacteur bascophone supplémentaire ? Où trouver le potentiel de monteur sans renfort à la locale ? Comment le travail sera-t-il organisé ?

Un bilan sur la fabrication de ce magazine est prévu en fin d'année.

On s'étonne que le modèle catalan, qui semble plutôt bien fonctionner n'ait pas été reconduit (ou adapté) sur ce magazine.

## **CARNETS DE VOL**

Piloté par Toulouse avec participation de Bordeaux (c'était l'inverse auparavant).

La coproduction fournit les plateaux et un reportage de 10', il reste une petite moitié à fabriquer aux antennes. Sujets tournés par des rédacteurs et des JRI, montage en postproduction (filière prod) à Toulouse.

## **CAP SUD-OUEST**

Emission désormais en production interne, pilotée par Bordeaux avec la participation de Limoges (OPV, OPS, électro). Tournage par des équipes TVR et/ou filière. Il sera intéressant de voir selon quel rapport (équilibré genre 10% / 90 % ?). Montage en filière prod.

## **PYRENEES PIRINEOS**

L'éditorial est assuré par Montpellier (Jean-Michel Mariou), l'atelier de production est à Toulouse. Des équipes de Montpellier devraient être associées à la

fabrication (OPV notamment) qui était jusqu'à présent assurée entièrement par la filière...

**Faut bien rêver.**

### **PECHE GOURMAND**

Pilotée par Limoges (Dominique Papon) avec la participation de Poitiers, l'émission de 26' est diffusée sur toute la région LPC (et sur le pôle lors des rediffusions matinales).

Une assistante statutaire sur l'émission (en réalité une productrice qui était auparavant sur le Web), le contrat de l'assistante CDD n'est pas renouvelé.

L'émission évolue : tournage chez les particuliers, dans leur cuisine (5 jours de reportage avec équipe TVR) puis plateau et post production à Limoges.

### **Mobilité**

Concernant la mobilité des personnels à l'intérieur du pôle, Bruno Girault avait déclaré à la commission : *« il va falloir s'habituer à une autre façon de travailler. »* Traduction : **s'il n'y a pas assez de travail dans sa propre antenne, le salarié devra aller travailler dans une autre antenne demandeuse du pôle... Aura-t-il le choix ?** La commission a rappelé que le protocole de sortie de grève de mars 2010 stipule que **la mobilité de mission est faite sur la base du volontariat**. Et ce protocole perdurera au-delà du 8 octobre 2012 car il a été signé après l'entrée en vigueur de la loi sur l'audiovisuel en 2009.

La direction précise donc sa pensée en séance plénière :

GV ne craint pas d'affirmer : *« oui les salariés sont demandeurs de mobilité ..... Il faut veiller à ce que cette maison reste un corps vivant... »* L'agitation serait-elle le remède au grand corps malade?

BG : *« Pour moi la mobilité contrainte c'est un CDI de Limoges à qui on dit qu'il est muté à Montpellier. Mais ce n'est pas une mobilité contrainte que d'aller sur une mission de deux ou trois jours, ailleurs que sur son lieu d'affectation, dans le cadre du pôle. »* GV renchérit : *« C'est une question de dosage... »*

Effectivement : de dosage, de pression, de durée, d'envie... La flexibilité n'était sans doute pas encore assez grande...

On peut aussi légitimement être inquiet quant à l'intérêt des tâches qui seront confiées à certains personnels et les OPV cantonnés à la fameuse « mobylette » ou au pilotage de caméras robotisées ont du souci à se faire quant à la pérennité de leur fonction...

### **CONSULTATION DU CE SUR LA DECLARATION ET LE BILAN ANNUELS OBLIGATOIRES D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES.**

Le taux d'emploi du pôle est de 4,61% des effectifs pour 2011, pour un objectif de 6% en 2015 prévu par l'accord handicap spécifique à FTV.

- Plus de 65% des typologies de reconnaissances sont des RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et donc à durée déterminée puisque cette RQTH a une validité dans le temps et doit être renouvelée (33 salariés sur les 50 reconnus dans le pôle).
- 53 % des travailleurs handicapés ont plus de 50 ans.

- 10% des travailleurs handicapés ont plus de 60 ans (départ potentiel) parmi lesquels 3 ont plus de 65 ans...
- L'ancienneté moyenne des travailleurs handicapés est de 14,6 ans
- Plus de 14 % des travailleurs handicapés ont moins de 1 an d'ancienneté et ont été embauchés dans le cadre du nouvel accord.

L'accord n'est pas respecté puisque les travailleurs handicapés ne devaient pas entrer dans le calcul des ETP. Or ils sont comptabilisés...

Le Pôle de Gouvernance Sud-Ouest remplit son obligation d'emploi de travailleurs handicapés au titre de l'année 2011 de la manière suivante :

- ~ 73,71 % par l'emploi direct
- ~ 1,94 % par l'emploi indirect, au titre de la sous-traitance
- ~ 0,00 % par l'accueil de stagiaires
- ~ 24,35% par des actions d'aménagement de poste, de maintien dans l'emploi et le versement d'une contribution interne dans le cadre de l'accord groupe sur l'emploi de salariés handicapés.

**Les salariés peuvent faire appel à un ergonome** et voir leur poste ou leurs conditions de travail adaptés en fonction des conclusions de l'ergonome mais cette partie est traitée par la direction parisienne de l'égalité des chances et de la diversité. Les moyens sont mutualisés pour répondre aux demandes des pôles et les actions sont de toute façon financées. En principe...

Les élus rendent un avis favorable à l'unanimité.

### **INFORMATION PREALABLE A LA CONSULTATION DU CE SUR LE PROJET DE REORGANISATION DU SERVICE DES MOYENS GENERAUX DE BORDEAUX.**

Emmanuel Crosse, chef de centre de Bordeaux vient présenter son projet qui va s'avérer on ne peut plus **fantaisiste**.

BG ouvre la voie par une tirade surréaliste : « *Par rapport aux questions qui n'ont pas été posées et qui méritent une réponse précise...* »

Suite à une mutation à Toulouse et un départ à la retraite, EC souhaite réorganiser le service. Les élus demandent d'avoir une fiche de poste précise des personnels existants.

Un poste est mis en consultation mais **la fiche de poste est trop floue et regroupe plusieurs métiers très différents et peu compatibles : un technicien spécialiste des fluides/vidéo chargé du DSNG !**

LM : « *Nulle part ailleurs sur la lune on n'a vu des petits hommes verts et de temps en temps on en voit un.* » Crosse en homme vert ? Non il s'agit juste de tenter de légitimer l'apparition improbable de ce nouveau super cadre (B20) qu'il rêve d'embaucher.

Ce Crosse ne manque pas d'imagination, on lui suggère aussi, pour faire avancer sa cause :

- Un OPV/comptable
- Un monteur/laveur de vitres
- Une assistante/OPS

Comme cela la mobilité ne serait pas seulement géographique mais aussi fonctionnelle. Il est impayable !

### **INFORMATION SUR LE REDEPLOIEMENT DES NOUVEAUX SITES D'INTERNET**

C'est fait à Limoges.

Déploiement à réaliser :

- 19/09 pour Languedoc Roussillon
- 03/10 pour Midi Pyrénées
- 04/10 pour Aquitaine
- 10/10 pour Poitou Charentes

Deux personnes dans l'effectif internet de Limoges en lieu et place des cinq personnes concernées auparavant (feue la web TV et internet).

Explication de la façon dont la direction va arriver à cet effectif :

1 départ en retraite,

1 retour dans une émission (Péché gourmand),

Il reste une troisième personne, formée pour internet depuis deux ans : la direction assure qu'elle s'occupe de trouver une solution...

## Tirade d'or du jour

Gérard Vallès : « *On ne veut pas créer une noria permanente, on ne veut pas affoler la fourmilière* »

**En attendant, petites fourmis laborieuses, profitez bien de vos vacances.**

Vos élus et représentants syndicaux : AL Tuillon, M.Lehoux, J. Lemesle-Corneille, C. Havot